

Parfois, les autres ne remarquent pas ce que l'on fait pour eux, jusqu'à ce qu'on arrête de le faire.

Grève du 5/3/2024 : redresser l'investissement de l'entreprise, réengager les salariés, colmater l'hémorragie des salariés expérimentés, contrer les pertes importantes de pouvoirs d'achat



Ce sont 125 millions de résultat nets (plus que les 100 initialement attendus) que Manpower France devrait annoncer pour 2023, mais la descente aux enfers de l'entreprise continue : au siège, nous perdons nos budgets et nos ressources d'équipe, tout comme le réseau opérationnel qui n'en peut plus. La perte d'activité inférieure à la baisse du marché dont se satisfait la direction est un signe d'épuisement des équipes opérationnelles (insensibilisation au fait que le marché soit porteur ou pas), avec du *turn-over* de 20% à 75% dans certaines activités du réseau ! , dans une entreprise à bout qui est passée ces dernières années de plus de 20% de part de marché à moins de 10% ! Et pendant ce temps, la valse des redevances de marques, des dividendes et des rétrocommissions au groupe dissimulées en charge, siphonnent la vitalité de l'entreprise.

Les collègues du réseau et notamment des centres de services, annoncent une forte participation. Nous aussi salariés du siège social, prenons nos responsabilités et interpellons nos dirigeants, à travers notre participation à la grève et au rendez-vous pour tout les salariés devant le siège, mardi 5/3/24 à 11h30 (l'intersyndicale du réseau IDF nous rejoindrons).

À savoir, des responsables passent aux collègues **consigne de se mettre en télétravail le 5/3/24 : chacun est néanmoins libre de venir au travail le 5/3/24**, gréviste ou pas.

N'attendons pas les bras croisés, redressons la barre au plus tôt et évitons l'étape suivante naturelle pour une direction pour le moment aveugle et sourde : porter atteinte aux effectifs du Siège pour maintenir le revenu actionnaire...

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin de soutien ou d'informations !

- Contactez-nous : cftc-manpower@cftc-manpower.fr
- Inscrivez-vous à nos lettres de diffusion spécialisées, pour vous tenir informés : <https://www.cftc-manpower.fr/inscription>